



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 octobre 2017

Inquiétudes sur le budget de Ladom

Le Projet de Loi de Finances 2018 dote l'agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) d'un budget de 58, 713 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de 59, 437 millions d'euros de crédits de paiement. Si cette trajectoire budgétaire devait être maintenue, il s'agirait **d'une baisse significative comparée à la loi de finances initiale de 2017 qui prévoyait 68, 260 millions de crédits de paiement pour l'année 2017** ainsi que le même montant en autorisations d'engagement. **LADOM perdrait ainsi pas moins de 8,82 millions d'euros, soit une baisse de 12,9% de son budget.**

La diminution des crédits octroyés à LADOM constituerait un mauvais signal alors que la formation et l'insertion professionnelle de la jeunesse ultramarine doivent être notre priorité. Plus largement, l'agence est essentielle pour permettre la mobilité de nos concitoyens ultramarins et leur garantir une véritable continuité territoriale. Les actions de LADOM sont par ailleurs vitales à Mayotte où le programme « Cadres d'avenir » permet la formation puis l'accès à des emplois de haut niveau pour les habitants du département ou pour Wallis et Futuna qui a besoin d'une politique de continuité territoriale ambitieuse.

Amputer le budget de LADOM de quasiment 10 millions d'euros serait d'autant plus inquiétant **alors que les missions de l'agence ont été élargies par la loi relative à l'égalité réelle Outre-mer** qui crée par exemple un passeport pour la mobilité en stage professionnel pour les étudiants des Départements et Collectivités d'Outre-mer (ainsi que les élèves de Saint-Pierre-et-Miquelon et Saint-Barthélemy) ou un dispositif de continuité funéraire pour les Ultramarins devant assister à des obsèques. Il est à cet égard étonnant que les crédits du Fonds de Continuité Territoriale diminuent de 32,99 à 31,45 millions d'euros alors qu'ils sont censés financer le dispositif de mobilité retour prévu par la loi Egalité Réelle Outre-mer. L'engagement présidentiel de garantir 200 000 billets aidés aux Ultramarins semble également devoir impliquer des crédits supplémentaires pour l'agence. En 2016, le budget exécuté de LADOM atteignait 58,967 millions d'euros : il est surprenant que le budget ne soit pas en nette progression en dépit de l'extension des missions de l'agence.

C'est pourquoi nous demandons un budget de LADOM à la hauteur des attentes de nos concitoyens et réaffirmons notre ambition d'offrir à tous les Ultramarins, et aux jeunes en particulier, l'accès à la mobilité, à la formation et à l'insertion professionnelle.

Bruno-Nestor AZEROT
Ericka BAREIGTS
Huguette BELLO
Justine BENIN
Moetai BROTHERSON
Serge LETCHIMY
David LORION
Josette MANIN
Max MATHIASIN
Jean-Philippe NILOR
Napole POLUTELE
Nadia RAMASSAMY
Jean-Hugues RATENON
Olivier SERVA
Gabriel SERVILLE
Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE